



ENTREPRENDRE

Service de Multipaiements interdevises

Guide de l'utilisateur

Table des matières

Processus de mise en place	3
Introduction.....	4
Avantages.....	4
Fonctionnement.....	5
Mode d'utilisation.....	5
Devises acceptées.....	6
Adhésion de vos clients.....	6
Transmission de vos données.....	6
Mise en place du service.....	7
Délai de transmission des ordres de paiement.....	7
Date d'opération.....	8
Validation des numéros de comptes bancaires.....	8
Rejet d'un fichier.....	8
Retour d'une transaction.....	8
Arrêt de paiement.....	8
Arrêt de fichier.....	9
Service à la clientèle.....	9
Sites Web de référence.....	9
Spécifications techniques	10
Format de fichier de transactions à développer.....	11
Format de fichier d'avis.....	16
Annexes	18
Annexe 1 - Où est le numéro ACH d'un chèque tiré sur une banque américaine?.....	19
Annexe 2 - Liste des pays et modes de paiement disponibles.....	20

Processus de mise en place

Service de Multipaiements interdevises - Guide de l'utilisateur

Introduction

Afin de faciliter la gestion de vos paiements nationaux et internationaux, le Service de multipaiements interdevises vous permettra de centraliser tous vos paiements en un seul fichier en vue d'effectuer l'ensemble de vos versements, tels que :

les factures;	les dividendes;
les rentes;	les prestations d'assurance;
les intérêts;	les remboursements de taxes et autres.

Vous n'aurez qu'à nous fournir les renseignements de chacun de vos bénéficiaires via un fichier à développer selon notre format dont vous trouverez les spécifications à la page 11.

Vos bénéficiaires pourront recevoir leurs paiements sous forme de :

- transfert de fonds électronique, c'est-à-dire un virement, dans leur compte bancaire;
- télévirement, soit un virement télégraphique, dans leur compte bancaire;
- chèque tiré sur une banque locale et reçu par la poste.

Dans le cas des paiements par chèque, ceux-ci seront émis par :

- la Banque Nationale du Canada pour tous les paiements au Canada en dollars canadiens ou américains;
- nos correspondants bancaires selon les normes du pays concerné pour tous les paiements hors Canada.

Avantages

Vous bénéficierez des avantages suivants :

- la centralisation de vos paiements à l'intérieur d'un seul fichier;
- la réduction des coûts liés à l'émission de vos chèques et de vos traites, qui varient entre 15 \$ et 50 \$;
- l'amélioration de vos délais d'expédition;
- l'élimination des frais postaux;
- l'exécution sécuritaire de vos transactions;
- l'optimisation de vos opérations administratives, c'est-à-dire suivi de l'encaissement des chèques, conciliation bancaire, signature et contrôles internes, etc.;
- la simplification de la gestion de votre trésorerie;
- la possibilité de bénéficier de rabais de la part de vos fournisseurs, étant donné que les paiements s'effectuent à la date souhaitée;
- des économies sur l'utilisation des coûts associés à la plateforme Transfert de fichiers corporatifs (TFC).

Fonctionnement

Vous devrez préparer un fichier selon certains critères de compatibilité fournis par notre Centre de paiements et décrits aux présentes. Le fichier sera par la suite expédié électroniquement à ce dernier.

À la réception du fichier, le Centre de paiements procédera à une validation de sa structure et des renseignements qu'il contient.

À la date d'opération, le fichier sera divisé afin de regrouper les ordres de paiements par pays et par type de paiement. Les fichiers ainsi créés seront acheminés à nos correspondants bancaires à l'étranger par l'entremise des réseaux SWIFT ou EUROGIRO, des réseaux mondiaux de communication pour l'ensemble des banques.

Nos correspondants bancaires ont la responsabilité d'exécuter les ordres de paiement contenus dans les fichiers. C'est dans un délai normal de 48 à 72 heures qu'ils effectueront les dépôts directement au compte du bénéficiaire pour les transferts de fonds électronique ou qu'ils procéderont à la préparation des chèques. Les paiements par chèque seront ensuite expédiés par la poste régulière locale dont les délais peuvent varier d'un pays à l'autre. En ce qui concerne les téléversements, ils seront traités dès la réception de votre fichier ou selon la date d'opération que vous nous aurez transmise.

Les banques étrangères sont liées à la Banque Nationale du Canada par une convention de service et de ce fait, les clients sont assurés d'un service de qualité élevée. D'ailleurs, chacun de nos correspondants bancaires est choisi selon des critères rigoureux et doit posséder une expertise dans le domaine des paiements.

Attention : le transfert de fonds électronique ayant un fonctionnement différent de celui d'un téléversement, il n'est pas recommandé lorsque la disponibilité des fonds pour le bénéficiaire est requise en moins de 48 heures. Le traitement individuel et particulier du téléversement lui confère un traitement prioritaire et peut se traduire par un délai de paiement plus court et la tarification en est ainsi plus élevée.

Mode d'utilisation

Un seul mode d'utilisation est disponible;

Développement à l'interne

Ce mode implique le recours aux services d'un programmeur. Vous pourrez donc faire développer un fichier s'intégrant à votre système comptable informatisé afin d'éviter la double saisie des paiements à effectuer.

Veuillez noter que l'assistance technique que nous offrons se limite au format du fichier ainsi qu'à la transmission des données.

Devises acceptées

Vos ordres de paiement devront être effectués dans une devise librement convertible sur les marchés monétaires internationaux :

Le transfert de fonds électronique, c'est-à-dire les virements, sera exécuté dans la devise ayant cours légal dans le pays de destination.

Les télévirements et les chèques seront faits dans toute devise librement convertible, sous réserve de la capacité de nos correspondants à émettre des chèques libellés dans la devise concernée.

Pour plus d'information sur le sujet, consultez l'[Annexe 2 - Liste des pays et modes de paiement disponibles](#).

Adhésion de vos clients

Vous devrez vous assurer d'obtenir, pour l'ensemble de vos bénéficiaires, leurs coordonnées d'affaires et bancaires. Dans le cas de paiement par transfert de fonds électronique aux États-Unis, vos bénéficiaires devront vous indiquer :

le numéro de l'acheminement de l'Association des banquiers américains (*ACH Routing Number*);

s'il s'agit d'un compte chèques ou d'épargne.

Il est de la responsabilité du bénéficiaire de vous signaler tout changement d'adresse, d'institution, de succursale ou de numéro de compte bancaire.

Transmission de vos données

Vous devrez nous remettre vos fichiers au moyen d'une transmission Internet. Ils devront porter le nom suivant : CPXXXXnnnn.txt

« XXXX » représente les quatre premiers caractères de votre code d'entreprise, qui vous sera remis par notre Centre de paiements. « nnnn », représente les quatre derniers caractères de votre code d'utilisateur, qui vous sera remis par notre service technique.

Vous pourrez nous expédier vos fichiers selon les différents protocoles offerts actuellement à la Banque Nationale :

HTTPS (l'intervention de l'utilisateur est nécessaire)

SFTP / SSH (utilisé pour des transferts automatisés)

Mise en place du service

À la suite de votre adhésion au Service de multipaiements interdevises, vous devrez prendre connaissance de l'information pertinente au développement de votre fichier.

Notre service technique de la plateforme Transfert de fichiers corporatifs (TFC) communiquera avec vous pour mettre en place le mode de transmission que vous aurez choisi :

Utilisation du protocole HTTPS

Plug-in SFile, selon le navigateur que vous utilisez, sera fourni par la Banque Nationale.

Logiciel Winzip

Adresse du site de la Banque Nationale du Canada à partir de laquelle se feront vos transferts par TFC :
<https://www.web.tfc.bnc.ca/>

Utilisation du protocole SFTP avec clé publique (SSH)

Authentification par certificat SSH

Adresse du site de la Banque Nationale du Canada à partir de laquelle se feront vos transferts par TFC :
sftp.tfc.bnc.ca

Un test sera effectué par l'entremise d'un premier envoi de fichier sans qu'aucune des transactions s'y trouvant ne soit exécutée. À la suite de ce test, nous communiquerons avec vous, dans un délai de 48 heures lors de jours ouvrables, afin de vous faire part des résultats. S'ils s'avèrent concluants, nous conviendrons alors de la date du début de vos transmissions.

Délai de transmission des ordres de paiement

Vous devrez nécessairement respecter certains délais de transmission pour vos fichiers afin d'en assurer le traitement aux dates souhaitées.

Notre Centre de paiements devra recevoir tout fichier au plus tard à 11 h, heure de l'Est, le jour même de la date d'opération des transactions.

Notre responsabilité face aux transactions non traitées ne sera nullement engagée si le fichier n'a pas été reçu dans les délais prescrits. Si votre fichier n'est pas reçu avant l'heure limite, la Banque déploiera ses meilleurs efforts pour assurer le traitement des transactions le plus rapidement possible.

Date d'opération

Pour les besoins du traitement, les transactions dont la date d'opération ne correspond pas à un jour bancaire ouvré seront considérées comme portant la date du jour bancaire ouvré suivant.

Il est à noter que la gestion de cette date est entièrement sous votre responsabilité.

Validation des numéros de comptes bancaires

Veillez noter que vous êtes responsable de la validité de l'information bancaire indexée dans vos fichiers. Nous vous conseillons donc fortement d'exiger un spécimen de chèque ou une copie de relevé d'identité bancaire émis par les banques, auprès de chacun de vos bénéficiaires afin d'éviter toute erreur de transcription.

Rejet d'un fichier

Si, à la réception de l'un de vos fichiers, nous détectons une anomalie dans les données indexées, notre Service à la clientèle communiquera avec vous dans les meilleurs délais afin de vous permettre de produire un nouveau fichier amendé et conforme. Prenez note que nous n'effectuons jamais de correction ou de modification dans les fichiers reçus en vue de leur traitement. Nous n'en faisons que le décryptage.

Retour d'une transaction

Tout ordre de paiement pourra vous être retourné, par l'institution financière de votre bénéficiaire, pour diverses raisons telles que le compte est fermé, un décès, etc. Lorsqu'il y a retour d'une transaction, la Banque portera la somme retournée au crédit de votre compte dans les meilleurs délais et vous en avisera.

Arrêt de paiement

Une demande d'arrêt de paiement nous permettra d'intercepter une transaction avant que le fichier ne soit traité par nous. La demande devra parvenir à notre Service à la clientèle avant 16 h, le jour bancaire ouvré précédant la date d'opération de la transaction. Elle pourra être faite par téléphone, mais devra être confirmée par télécopieur ou par courriel pour être exécutée. Les demandes d'arrêt de paiement sont toutes conservées par la Banque Nationale du Canada pour une période de cinq ans et nécessitent les renseignements suivants :

- date d'opération;
- numéro de référence du bénéficiaire;
- nom du bénéficiaire;
- montant.

Arrêt de fichier

Une demande d'arrêt de fichier nous permettra d'intercepter un fichier complet avant qu'il ne soit traité. La demande devra parvenir à notre Service à la clientèle avant 16 h, le jour bancaire ouvré précédant la date d'opération du fichier. Elle pourra être faite par téléphone, mais être obligatoirement confirmée par télécopieur ou par courriel.

Les demandes d'arrêt de fichier sont toutes conservées par la Banque Nationale du Canada pour une période de cinq ans et nécessitent les renseignements suivants :

- numéro de création du fichier;
- nombre total de transactions;
- montant total des transactions.

Service à la clientèle

Notre Service à la clientèle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions :

Centre de paiements

Transit : 4508-1

600, rue de La Gauchetière Ouest, 5e étage, Montréal (Québec) H3B 4L3

Téléphone : 1 844 394-4494 (extérieur de Montréal) ou 514 394-6600 (Montréal)

Télécopieur : 514 394-9567

Centre.Paiements@bnc.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, heure de l'Est.

Sites Web de référence

Les sites suivants peuvent vous être utiles pour la préparation des fichiers et l'indexation des coordonnées bancaires. La Banque Nationale n'est aucunement responsable du contenu de ces sites externes.

Validation du code SWIFT: <http://www.swift.com/bsl/freequery.do>

Validation du code IBAN (Numéro de compte bancaire international): <http://www.tbgs5-finance.org/?ibancheck.shtml>

Validation du numéro d'acheminement de l'ABA (*ACH Routing Number*):
<https://www.frbsservices.org/operations/epayments/epayments.html>

Spécifications techniques

Format de fichier de transactions à développer

Veillez suivre attentivement les directives indiquées dans la présente section. Sachez que le terme «bénéficiaire» représente votre client et que le terme «utilisateur/ordonnateur» vous représente.

Les caractères doivent être en majuscule et sans accent.

Le fichier texte ASCII à développer doit contenir trois blocs d'enregistrements :

- o un bloc A pour identifier l'utilisateur,
- o un ou plusieurs blocs B pour indiquer les détails de chaque transaction,
- o un bloc C pour indiquer le nombre de transactions et le montant total du fichier.

Chacun des blocs B doit contenir l'information nécessaire à la description d'une transaction.

Chacun des champs doit commencer par son propre numéro situé entre deux deux-points (par ex. : :20 :). Si un champ possède plusieurs lignes, son numéro ne doit être inscrit que sur la première ligne.

Un champ ne peut être vide; il est présent ou non.

Si vous désirez être prélevé dans plusieurs comptes de même ou différente devise, à l'intérieur d'un même fichier, vous devrez créer des lots séparés pour chaque compte à prélever. Pour ce faire, inscrivez un trait d'union sur la ligne suivant le champ 99N, puis recommencez la série des trois blocs sur la ligne suivante.

Voici la convention du format :

x	Caractères alphanumériques
a	Caractères alphabétiques seulement
n	Caractères numériques seulement
d	Nombres décimaux
	Nombre de caractères obligatoires
*	Nombre de lignes permises

Bloc A : identification de l'utilisateur

Il sera le premier enregistrement de chacun des lots. Également, il ne sera pas répété à l'intérieur du même lot.

No champ	Format	Caractéristiques / format
:20:	16x	Numéro de référence du lot Numéro unique pour un lot 4a : quatre premières lettres du code d'entreprise 6n : date de création du fichier (AAMMJJ) 4n : numéro de contrôle correspondant au numéro de séquence du lot
:23:	6a	Type de transaction (toujours crédit)
:51A:	8!a	Code de l'entreprise attribué par le Centre de paiements
:50K:*	/34x	Numéro de compte complet (0006TTTTTCCCCCCT;transit, (=compte Ce compte sera le compte prélevé pour le paiement de ce lot.
	35x	Nom du client ordonnateur
	35x	Adresse
	35x	Ville, province
	35x	Pays, code postal** Note : l'inscription :S0K : ne se répète pas au début de chaque ligne.
:71A:	3!a	Type de frais (toujours SHA)

* :50K : **Pour les paiements aux États-Unis**

- Les informations au champ 50K doivent obligatoirement être réparties sur 5 lignes : le numéro de compte sur la première ligne, le nom du client sur la deuxième ligne et l'adresse sur les 3 lignes suivantes.
- Chaque ligne doit contenir au moins 2 caractères alphabétiques.
- ** Sur la 5^{ème} ligne, le pays doit **obligatoirement** être indiqué par son code **ISO à deux caractères**, et non par son nom complet.

Bloc B : identification des ordres de paiement

Il se répète pour chacune des transactions.

No champ	Format	Caractéristiques
:21:	16x	Numéro de référence du paiement Peut correspondre au numéro de client, toujours pareil pour un même bénéficiaire. Peut correspondre au numéro de référence du paiement, toujours différent.
:32B:	3!a15d	Devise du paiement. Montant du paiement. Note : le montant doit comporter une virgule, et ce, même s'il n'y a pas de sous. Par exemple : 150,

:57A: ou :57C ://	34x	<p>Pour les ordres de paiement par dépôt direct seulement</p> <p>Note 1 : le champ 57 n'est pas présent dans le cas d'un ordre de paiement par chèque.</p> <p>À utiliser avec le code SWIFT de la banque du bénéficiaire.</p>
	34x	<p>À utiliser avec un code de banque</p> <p>Numéro de la banque</p> <p>Note 2 : pour le Canada, la première ligne comprend un 0 permanent, 3 chiffres pour l'institution et 5 chiffres pour le transit, pour un total de 9 chiffres (par ex. : 000600011).</p> <p>Note 3 : pour les États-Unis, la première ligne comprend le <i>ACH Routing Number</i>, pour un total de 9 chiffres.</p>
	35x	<p>Information obligatoire</p> <p>Nom de la banque du bénéficiaire</p>
	35x	Adresse
	35x	Ville, région
	35x	<p>Pays, code postal</p> <p>Note 4 : l'inscription 57C ou 57A ne se répète pas au début de chaque ligne.</p>
:59:*	/	<p>Champ obligatoire</p> <p>Dans le cas d'un ordre de paiement par transfert de fonds électronique seulement.</p>
	34x	<p>Numéro de compte bancaire ou numéro d'identification</p> <p>Note 1 : le numéro de compte n'a pas à être inscrit dans le cas d'une instruction de paiement par chèque.</p> <p>Note 2 : pour les ordres de paiement par dépôt direct destinés aux États-Unis, le type de compte doit être indiqué au début du numéro de compte (CHK ou SAV).</p> <p>Note 3 : pour les ordres de paiement par dépôt direct destinés à l'Europe, le code IBAN est obligatoire et le code SWIFT doit être inscrit dans le champ 57A.</p>
	35x	Nom du bénéficiaire
	35x	Adresse
	35x	Ville, région
	35x	Pays, code postal **
:70:	4* 35x	Renseignements supplémentaires pour le bénéficiaire (par ex. : numéro de facture)

* **:59: Pour les paiements aux États-Unis**

- Les informations au champ 50K doivent obligatoirement être réparties sur 5 lignes : le numéro de compte sur la première ligne, le nom du client sur la deuxième ligne et l'adresse sur les 3 lignes suivantes.
- Chaque ligne doit contenir au moins 2 caractères alphabétiques.
- ** Sur la 5ième ligne, le pays doit **obligatoirement** être indiqué par son code **ISO à deux caractères**, et non par son nom complet.

ENTREPRENDRE
Dépôt et gestion de trésorerie

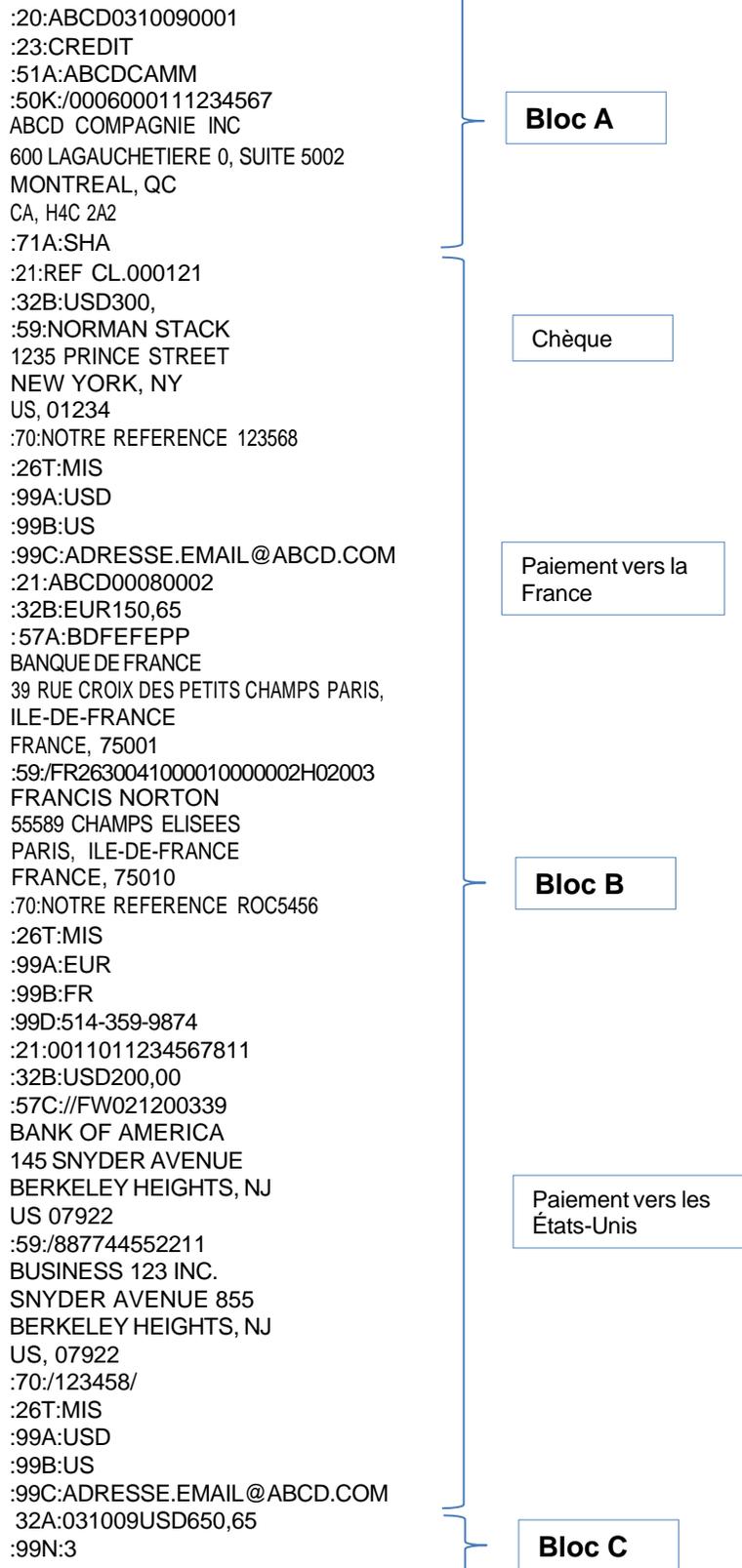
		Code de type	Définition
:26T:	3!a	de transaction	
		ANN	Annuité
		BUS	Affaires/Commercial
		DEP	Dépôt
		LOA	Prêt
		MIS	Divers
		MOR	Hypothèques
		PEN	Pension
		RLS	Location/Bail
		SAL	Salaire/Paie
		TAX	Taxe
		TEL	Transaction initiée par téléphone
WEB	Transaction initiée par Internet		
:99A:	3!a	Devise du transfert	
:99B:	2!a	Code ISO du pays destinataire où le compte est détenu	
:99C:	35x	Information nécessaire pour envoyer un avis de dépôt par courriel Note : les champs 99C et 99D sont exclusifs (aucun; l'un ou l'autre).	
:99D:	35x	Information nécessaire pour envoyer un avis de dépôt par télécopieur Note : les champs 99C et 99D sont exclusifs (aucun; l'un ou l'autre).	

Bloc C : fin d'un lot

Cet enregistrement doit être le dernier du lot puisqu'il sert à en déterminer la fin et à contrôler les totaux des transactions.

No champ	Format	Caractéristiques
:32A:	6!n 3!a15d	Date d'opération du lot (AAMMJJ) Devise du compte à prélever pour le lot, il doit correspondre à la devise du compte inscrit au champ 50K. Montant total des paiements du lot Note 1 : total de tous les montants des champs 32B, toutes devises confondues. Note 2 : le montant doit comporter une virgule, et ce, même s'il n'y a pas de sous. Par exemple: 150,
:99N:	N	Nombre de paiements dans le lot

Exemple de fichier



Format de fichier d'avis

Il s'agit d'un fichier texte ASCII que nous vous ferons parvenir lorsque nous aurons reçu votre fichier de transactions. Il vous confirmera la réception de votre fichier et, s'il y a lieu, les détails des transactions rejetées, les transactions retournées ou les raisons pour lesquelles votre fichier ou certains de ses ordres de paiement ne peuvent être traités.

No champ	Format	Caractéristiques
:20:	16x	Numéro de référence de l'avis Pour les avis de réception 4a : quatre premières lettres du code d'entreprise 6n : date de création du fichier (AAMMJJ) 4n : numéro de contrôle correspondant au numéro de séquence du lot Pour les avis de retour : Numéro de séquence du lot
:23:	6!a	Type d'avis ACKNLG pour avis de réception RETURN pour avis de retour
:51A:	8!a	Code BIC (SWIFT) de l'émetteur: Toujours BNDCCAMM
:50:	4* 35x	Nom de l'ordonnateur : Toujours Banque Nationale du Canada
:71A:	3!a	Type de frais : Toujours OUR, ce qui signifie « aux frais de la Banque Nationale du Canada ».
:21:	16x	Pour les avis de réception : Numéro de référence du paiement rejeté Pour les avis de retour : Numéro de référence du paiement retourné
:32B:	3!a15d	Devise du paiement. Montant du paiement
:59:	35x	Nom de votre compagnie tel qu'inscrit au champ 50K du fichier original
:70:	/RFB/16x	/RFB : <i>Reference for beneficiary customer</i> (référence bénéficiaire)/numéro de référence du paiement rejeté/retourné
	35x	Nom du bénéficiaire
	35x	Raison du paiement (1re ligne du champ 70 du paiement rejeté/retourné)
	3!n/32x	Pour les avis de réception : Code de rejet/raison du rejet Pour les avis de retour : Code de retour/ raison du retour
:32A:	6!n	Date d'opération du lot (AAMMJJ)
	3!a	Devise du prélèvement au compte pour le lot
	15d	Montant total des paiements du lot, toutes devises confondues
:99N:	N	Nombre de paiements dans le lot

Prenez note que pour recevoir les avis de réception, vous devez nous en faire la demande.

Exemple de fichier d'avis de réception

:20:abcd0712310001
:23:ACKNLG
:51A:BNDCCAMM
:50:BANQUE NATIONALE DU CANADA
:71A:OUR
:21:00000001
:32B:CAD1000,00
:59:ABCD COMPAGNIE INC
:70:/RFB/00000001
JOHN DOE
FACTURE 1234
705/Info obligatoire du fichier inv
:32A:071231CAD23360682, 15
:99N:307

Exemple de fichier d'avis de retour

:20:ABCDR107L3101
:23:RETURN
:51A:BNDCCAMM
:50:BANQUE NATIONALE DU CANADA
:71A:OUR
:21:ABCDR107L31010001
:32B:CAD1000.00
:59:ABCD COMPAGNIE INC
:70:/RFB/1234567
JOHN DOE
FACTURE 1234
903/PAIEMENT ARRETE
:32A:061231CA1000.00
:99N:1

Annexes

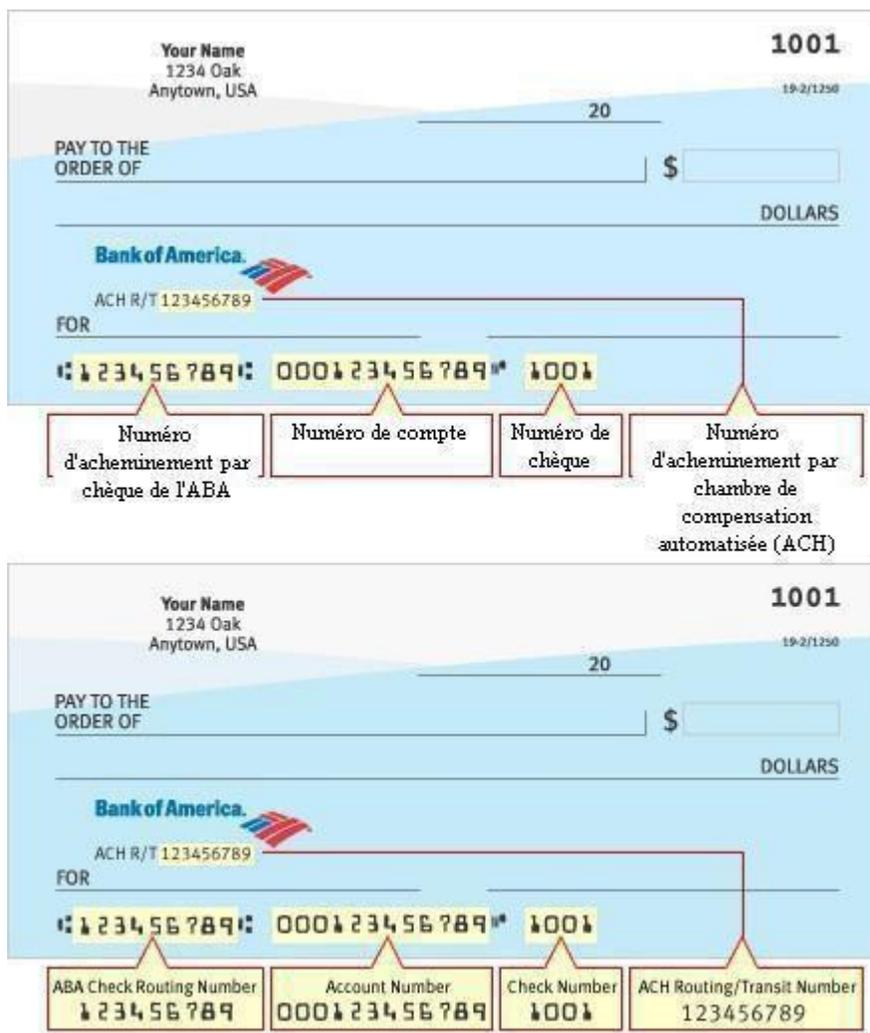
Annexe 1 - Où est le numéro ACH d'un chèque tiré sur une banque américaine?

Si vous devez mettre sur pied un transfert de fonds électronique ou préparer un télévirement, vous devrez obtenir de votre bénéficiaire le numéro de routage de son institution financière.

L'Association des banquiers américains (ABA) permet d'accélérer le traitement des télévirements entre les institutions financières.

L'Automated Clearing House (ACH) permet d'accélérer le traitement des transferts de fonds électroniques.

L'échantillon graphique ci-dessous indique où trouver les numéros de l'ABA et de l'ACH sur les spécimens de chèques obtenus de vos bénéficiaires américains.



Prenez note que pour certaines transactions un numéro d'ACH est requis. Celui-ci peut être sous forme de deux séries de chiffres. Votre bénéficiaire pourra obtenir cette information auprès de son institution financière.

Annexe 2 - Liste des pays et modes de paiement disponibles

Code ISO	Pays	TFE	Chèque
AC	Açores		Oui
ZA	Afrique du Sud	ZAR	Oui
DZ	Algérie		Oui
DE	Allemagne	EUR	Oui
AD	Andorra		Oui
AI	Anguilla		Oui
AG	Antigua-et-Barbuda		Oui
AN	Antilles néerlandaises (B. Curacao)		Oui
SA	Arabie Saoudite		Oui
AR	Argentine		Oui
AU	Australie	AUD	Oui
AT	Autriche	EUR	Oui
BS	Bahamas		Oui
BD	Bangladesh		Oui
BB	Barbade		Oui
BE	Belgique	EUR	Oui
BZ	Belize		Oui
BJ	Bénin		Oui
BM	Bermudes		Oui
BO	Bolivie		Oui
BA	Bosnie-Herzégovine		Oui
BR	Brésil		Oui
BG	Bulgarie		Oui
CM	Cameroun		Oui
CA	Canada	CA/US	Oui
CL	Chili		Oui
CN	Chine		Oui
CY	Chypre		Oui
CO	Colombie		Oui
KR	Corée du Sud		Oui
CR	Costa Rica		Oui
CI	Cote d'Ivoire		Oui
HR	Croatie		Oui

ENTREPRENDRE
 Dépôt et gestion de trésorerie

Code ISO	Pays	TFE	Chèque
DK	Danemark	DKK	Oui
DM	Dominique		Oui
EG	Égypte		Oui
AE	Émirats arabes unis		Oui
EC	Équateur		Oui
ES	Espagne	EUR	Oui
EE	Estonie		Oui
us	États-Unis		Oui
FI	Finlande	EUR	Oui
FR	France	EUR	Oui
GA	Gabon		Oui
GH	Ghana		Oui
GR	Grèce	EUR	Oui
GD	Grenade		Oui
GP	Guadeloupe	EUR	Oui
GT	Guatemala		Oui
GG	Guernesey		Oui
GN	Guinée		Oui
GY	Guyana		Oui
GF	Guyane française		Oui
HT	Haïti		Oui
HN	Honduras		Oui
HK	Hong Kong	HKD	Oui
HU	Hongrie		Oui
RE	Île de la Réunion	EUR	Oui
IM	Île de Man		Oui
MU	Île Maurice		Oui
KY	Îles Caïmans		Oui
FJ	Iles Fidji		Oui
VI	Îles Vierges (américaines)		Oui
VG	Îles Vierges (britanniques)		Oui
IN	Inde	INR	Oui
ID	Indonésie		Oui
IE	Irlande	EUR	Oui
IS	Islande		Oui
IL	Israël		Oui

ENTREPRENDRE
 Dépôt et gestion de trésorerie

Code ISO	Pays	TFE	Chèque
IT	Italie	EUR	Oui
JM	Jamaïque	GBP	Oui
JP	Japon	JPY	Oui
JE	Jersey		Oui
JO	Jordanie		Oui
KE	Kenya		Oui
KW	Koweït		Oui
LV	Lettonie		Oui
LB	Liban		Oui
LI	Liechtenstein		Oui
LU	Luxembourg	EUR	Oui
MO	Macao		Oui
MG	Madagascar		Oui
MY	Malaisie		Oui
ML	Mali		Oui
MT	Malte		Oui
MA	Maroc	MAD	Oui
MQ	Martinique	EUR	Oui
MX	Mexique		Oui
MC	Monaco	EUR	Oui
MN	Mongolie		Oui
MS	Montserrat		Oui
NA	Namibie		Oui
NP	Népal		Oui
NI	Nicaragua		Oui
NG	Niger		Oui
NO	Norvège	NOK	Oui
NZ	Nouvelle Zélande	NZD	Oui
NC	Nouvelle-Calédonie		Oui
UG	Ouganda		Oui
PK	Pakistan		Oui
PA	Panama		Oui
PY	Paraguay		Oui
NL	Pays-Bas	EUR	Oui
PE	Pérou		Oui
PH	Philippines		Oui

ENTREPRENDRE

Dépôt et gestion de trésorerie

Code ISO	Pays	TFE	Chèque
PL	Pologne		Oui
PF	Polynésie française	EUR	Oui
PR	Porto Rico		Oui
PT	Portugal	EUR	Oui
CD	République démocratique du Congo		Oui
DO	République dominicaine		Oui
CZ	République tchèque		Oui
RO	Roumanie		Oui
GB	Royaume-Uni	GBP	Oui
LC	Sainte-Lucie		Oui
SV	Salvador		Oui
SN	Sénégal		Oui
YU	Serbie		Oui
SG	Singapour		Oui
SK	Slovaquie		Oui
SI	Slovénie		Oui
LK	Sri Lanka		Oui
SM	Saint-Marin		Oui
PM	Saint-Pierre-de-Miquelon	EUR	Oui
VC	Saint-Vincent-et-les-Grenadines		Oui
SE	Suède	SEK	Oui
CH	Suisse	CHF	Oui
SR	Surinam		Oui
TW	Taiwan		Oui
TZ	Tanzanie		Oui
TH	Thaïlande		Oui
TG	Togo		Oui
TT	Trinidad et Tobago		Oui
TN	Tunisie		Oui
TR	Turquie		Oui
UA	Ukraine		Oui
UY	Uruguay		Oui
vu	Vanuatu		Oui
VE	Venezuela		Oui
VN	Vietnam		Oui

